

## Vœux de Monsieur le Maire à la population



Chères govenaises chers govenais ;  
Nous souhaitons pouvoir vous accueillir pour les vœux de 2022 aux Lavandières le 7 janvier prochain. Cependant, la covid-19 nous laisse peu de répit, force est de constater qu'en cette fin d'année 2021 l'épidémie croit fortement, nous contraignant à annuler ce rendez-vous ;

Soyons prudents. Evitons de nous regrouper, ainsi nous nous protégerons.

Il est de coutume au moment des vœux de faire une rétrospective de l'année écoulée et de présenter les principaux projets de l'année suivante.

2021 a été une seconde année marquée par la pandémie. Malgré tout, nous avons œuvré pour faire aboutir plusieurs projets :

### ✓ La Maison de santé

Les travaux de construction sont terminés. L'ensemble des professionnels de santé ayant participé à ce projet vous accueilleront à partir du 1er mars 2022 dans des espaces spacieux, chaleureux et de haute qualité environnementale. Vous aurez l'occasion de découvrir ce pôle santé prochainement, lors de son inauguration prévue le 26 février 2020, si les conditions sanitaires le permettent.

### ✓ La fibre optique

Depuis plusieurs mois, les travaux de génie civil avancent, pour les phases 1 et 2 du déploiement de la fibre.

Le calendrier initial n'étant pas respecté, j'ose espérer que les premiers raccordements s'effectueront au cours de l'année 2022. Là aussi, soyons prudents avant de faire des promesses.

### ✓ L'urbanisme

Nous avons initié la révision du Plan Local d'Urbanisme en octobre 2018. Imaginer Goven à l'horizon 2035 n'est pas un exercice simple. Après de nombreuses réunions, rendez-vous individuels, réunions publiques, ateliers

participatifs, la procédure se termine actuellement avec l'enquête publique, avant l'adoption définitive en début d'année 2022.

Nous devons composer un PLU suivant les nouvelles règles imposées par l'Etat. Sans doute avez-vous entendu parler de la loi d'août 2021 intitulée : Loi Climat et Résilience. Celle-ci impose à tous de tendre vers la zéro artificialisation des sols, c'est-à-dire ne plus consommer d'espace agricole pour accueillir de nouvelles constructions. Ceci implique que nous devons densifier, réduire la surface de chaque lot, construire des collectifs. Cet objectif est difficile à atteindre lorsque l'on se situe dans une commune rurale.

Au cours de l'année 2021, nous avons vu se construire une cinquantaine de maisons individuelles de la tranche 1 de la Lucinière. La viabilisation de la tranche 2 devrait débuter en 2022 pour aboutir courant 2023 à la création de 70 maisons individuelles supplémentaires. C'est un besoin existentiel pour la vitalité de notre commune, pour le maintien des classes dans nos écoles, pour la vie associative.

Des opérations de densification sont également programmées, par exemple sur le site de la rue de Blossac et également sur une parcelle Rue des Grands landiers, proche de la scierie.

### ✓ La rénovation de l'éclairage public

La première tranche de travaux a été réalisée en 2021, la deuxième tranche sera engagée au printemps 2022. L'éclairage à leds génère des économies d'énergie et garantit un niveau d'éclairement de qualité.

Les constructions d'aujourd'hui se doivent d'être économes, voire passives. Cependant, le bâti actuel étant très énergivore, nous devons le rénover. Nous allons procéder à des rénovations importantes, sur plusieurs années, des locaux communaux, entre autres le groupe scolaire la Marelle, la Bulle magique, la mairie.

Les logements communaux et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) subiront également des transformations (isolation, menuiseries extérieures, moyens de chauffage...) afin d'être plus économes et confortables.

Pour réaliser ces modernisations, nous constituons des dossiers pour obtenir des subventions départementales,

régionales, de l'Etat et même de l'Europe, permettant d'avoir un reste à charge beaucoup moins important.

### ✓ Le tiers lieu

Depuis plus d'an, des ateliers participatifs avec un groupe d'une trentaine de personnes assidues réfléchissent, collaborent, œuvrent pour trouver une seconde vie à l'ancien presbytère. A ce jour, nous ne pouvons pas vous indiquer ce que sera ce tiers lieu, mais déjà se dessine un lieu d'échanges, de partage, de convivialité, dans un esprit de solidarité intergénérationnelle.

Au cours de l'année 2022, le groupe de travail déterminera le contenu et le type de gouvernance. En parallèle débiteront les études techniques en 2022, puis la rénovation en 2023.

Tous ces beaux projets, et bien d'autres encore, verront le jour grâce aux femmes et aux hommes qui collaborent au quotidien pour notre collectivité. Je profite des vœux 2022 pour remercier l'ensemble des agents communaux, quelle que soit leur mission, qui œuvrent chaque jour pour mener à bien les choix politiques validés par les élus de notre commune.

Malgré un contexte sanitaire toujours marqué par la pandémie de la covid-19, le respect des consignes sanitaires gouvernementales et locales a permis une reprise des activités sportives et associatives à Goven depuis le mois de septembre 2021. Je tiens à remercier vivement les présidentes et présidents ainsi que les bénévoles pour leur implication et leur dévouement permettant ainsi le maintien de cette vie associative si importante pour tous les Govenaises et Govenais.

Malgré toutes ces difficultés, la collectivité, en collaboration avec les associations, a proposé quelques manifestations en 2021. Je pense à la journée du patrimoine associée à une soirée musicale et un feu d'artifice, puis à la première

édition du festival BD qui a accueilli plus de 700 visiteurs, et enfin, à l'animation de Noël associant les commerçants pour la collecte de jouets destinés à des associations locales.

Nous avons à cœur que les govenais puissent se retrouver, partager, générer le vivre ensemble grâce aux actions portées par les forces vives de notre commune.

N'oublions pas les actions du CCAS qui, au quotidien, s'efforce de mettre du lien social, auprès de nos aînés en particulier. Par précaution, nous avons reporté le repas qui réunissait plus de 250 personnes.

Les membres du CCAS ont distribué aux aînés des bons d'achats valables dans nos commerces, permettant ainsi de rencontrer et d'apporter un peu de chaleur aux personnes. Nous espérons pouvoir reprendre le repas au restaurant municipal pour les personnes seules dès que les conditions sanitaires le permettront.

Pour être toujours plus proche des govenais, j'ai souhaité, avec l'appui de mon équipe municipale, déployer de nouveaux outils de communication. 2021 a vu naître les pages Facebook et Instagram de la Commune. Nous constatons que vous êtes déjà nombreux à vous y être abonnés.

A vous tous, citoyens govenais, agents, élus, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année vous permette de réaliser vos projets personnels, professionnels. Que chacun de nous puisse avoir la santé, une richesse inestimable. Que cette nouvelle année nous permette de retrouver la convivialité, la sérénité, le bien vivre ensemble.

*Bonne année 2022*

*Le maire,  
Norbert Saulnier.*



**Apéro littéraire**

*à l'atelier " de la couleur à Goven"  
au dessus de l'espace jeune (accès par l'arrière)  
Passage de la Levrais*

**Mercredi 26 janvier  
à partir de 19h20**

**VENEZ PRÉSENTER  
VOS COUPS DE COEUR LITTÉRAIRES  
AUTOUR D'UN APÉRITIF CONVIVIAL.**

*(Chacun apporte de quoi picorer)*

contact: Marie-Cécile -06.15.36.57.29






## MEDIATHEQUE « La Parenthèse » Inscription 2022

*Pass sanitaire obligatoire pour accéder aux collections de la médiathèque, pour les enfants de 12 ans et plus et les adultes. Si vous n'avez pas de pass, il est possible de réserver des documents sur notre portail [www.bibliothequesdesvallons.fr](http://www.bibliothequesdesvallons.fr) ou par mail ([laparenthese@goven.fr](mailto:laparenthese@goven.fr)) ou par téléphone au 02.99.42.18.60, et de récupérer vos réservations à l'accueil de la médiathèque !*

### Mercredi 12 janvier :

Les p'tites histoires, racontées par Clotilde, bibliothécaire, et Marie-Françoise, bénévole. Pour les 0-3 ans. A 10h30.

### Mercredi 19 janvier

Eveil Musical animé par Carole de Musicole et Chloé, bibliothécaire. Pour les enfants de 3 à 6 ans. A 10h45.

### Vendredi 21 janvier

Atelier Numérique « Premiers pas sur les réseaux sociaux »  
Pour Adultes de 16h30 à 18h.

### Jedi 27 janvier

Café Lecture. Pour adultes de 14h à 15h30.

### Samedi 29 janvier

Les Grandes Histoires, racontées par Athénaïs, bibliothécaire. Pour les enfants de 3 à 6 ans. A 11h.

**CONTACT** 02.99.42.18.60 - Retrouvez notre actualité sur  
facebook - [bibliothequesdesvallons.fr](http://bibliothequesdesvallons.fr)

## ERRATUM Restauration collective

Une erreur s'est glissée dans le bilan de mandature que les habitants ont reçu dans leur boîte aux lettres de la part de M. le député, Gaël Le Bohec : la part des produits bio dans les repas servis au restaurant municipal est de 17% en 2021. Une démarche est aussi menée afin de développer les approvisionnements locaux. Le restaurant devra répondre, au 01.01.2022, aux nouveaux critères de la Loi Egalim (50% de produits de qualité et durable, dont 20% de produits biologiques).

## CCAS

Le restaurant municipal rouvrira ses portes aux personnes seules, âgées de 75 ans et plus, en fonction de l'évolution de la Covid 19.

### Dates prévisionnelles :

Les mercredis 02/02, 16/03, 06/04, 11/05, 15/06.

Vous pouvez vous inscrire auprès des personnes de l'accueil à la mairie, ou par téléphone au **02 99 42 03 03**.

*Belle année 2022, prenez soin de vous.*

## Changement d'infirmière

M<sup>me</sup> MADIC Anne-Françoise vous annonce sa cessation d'activités, remercie toutes les personnes qui lui ont fait confiance durant toutes ces années et leur demande d'accorder cette même confiance à Madame CHEVRIER Aurélie, sa collaboratrice actuelle, qui prendra sa place au sein du cabinet auprès de Madame GUENEGUES Gabrielle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Ecole maternelle publique « La Marelle »

### Inscription rentrée de septembre 2022

Pour la 1<sup>ère</sup> inscription de votre enfant né en 2019 pour la rentrée de septembre 2022, nous vous invitons à passer dès maintenant en mairie munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Une attestation d'inscription vous sera délivrée.

Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'école maternelle, pour finaliser l'inscription.

Une porte ouverte aura lieu au printemps pour la visite des locaux.

Eloïse Lemonnier, directrice de l'école maternelle, se tient à votre disposition pour discuter avec vous de l'accueil de votre enfant ainsi que pour tout renseignement complémentaire.

**CONTACT**

**N'hésitez pas à contacter Eloïse Lemonnier  
au 02 99 42 07 20 ou par mail [ecole.0352034w@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352034w@ac-rennes.fr)**

## RECYCLEZ VOS SAPINS DE NOËL !!!

VOUS POUVEZ LES DÉPOSER AU COMPLEXE SPORTIF - TERRAIN DE FOOT - NUAGES DANS LA ZAC ET AUX LAVANDIÈRES

Après broyage, les copeaux seront disposés sur le domaine public



Pour suivre l'actualité de la commune sur les



Instagram

mairiedegoven



facebook

Mairie de Goven



YouTube

Commune de Goven



Rejoignez-nous !

l'Étudiant

## SALON du lycéen et de l'étudiant

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

6, 7 ET 8 JANVIER



sur [letudiant.fr](https://letudiant.fr)

Inscription gratuite obligatoire

RENNES

PARC EXPO

Nous vous accueillons en toute sécurité conformément aux normes sanitaires en vigueur. Pass sanitaire et masque obligatoires.



## Vos commerces de proximité

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES COMMERÇANTS

Commerces  
VALLONS EN BRETAGNE  
[COMMERCES-VALLONSENBRETAGNE.FR](https://www.commerces-vallonsenbretagne.fr)

Découvrez la nouvelle plateforme en ligne et soutenez vos commerces locaux !



Voici le lien du site :  
<https://www.commerces-vallonsenbretagne.fr/>

Baulon • Bourg-des-Comptes • Bovel • Comblessac • Goven  
Guichen Pont-Réan • Guignen • Guipry-Messac • Lassy  
La Chapelle-Bouëxic • Les Brulais • Lohéac • Loutehel • Mernel  
Saint-Malo-de-Phily • Saint-Séglin • Saint-Senoux • Val d'Anast



MAIRIE DE GOVEN

02 99 42 03 03 - [accueil@goven.fr](mailto:accueil@goven.fr) - [www.goven.fr](http://www.goven.fr)

Directeur de la publication :  
Norbert Saulnier, maire.

Comité de rédaction :  
Commission Communication.